

Réf: Dossier 290212

Avis de constitution

SOCIETE « LA TOUCHE SINGULIERE »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN A 100  
METTRE DE L'EGLISE ST JOSEPH, Lot 55, Ilot 712

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 15/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA TOUCHE SINGULIERE »

Objet : - TRANSPORT DE PERSONNE ET MARCHANDISES,  
- COMMERCE GENERAL,  
- IMPORT, EXPORT,  
- DIVERS ACTIVITES,  
- TOUT TYPES D'ACTIVITES AYANT UN LIEN  
DIRECT OU INDIRECT AVEC L'OBJETS.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN A 100  
METTRE DE L'EGLISE ST JOSEPH, Lot 55, Ilot 712

Dirigeant(s) Mlle TEZAI JUDITH-FRANCINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02184 du 04/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12897/GTCA/RC/2024 du 04/03/2024

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

